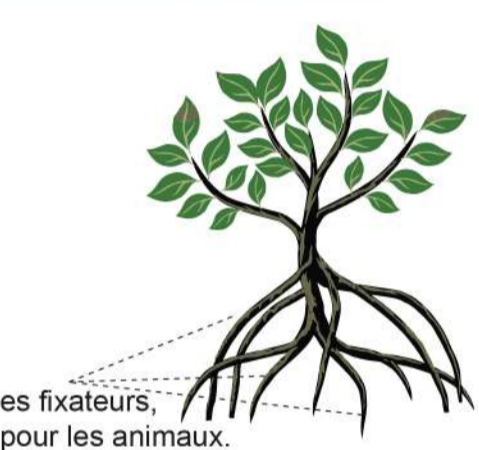
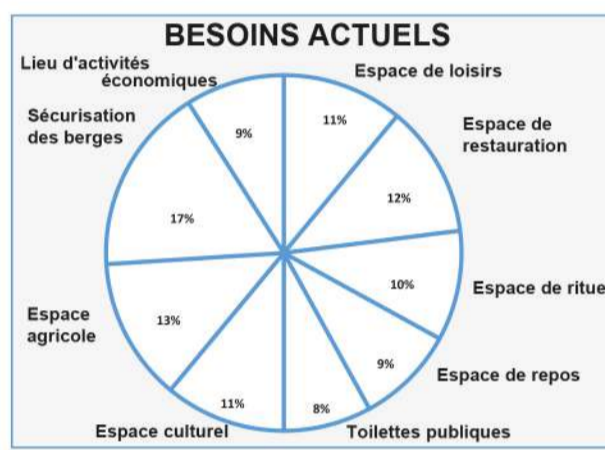
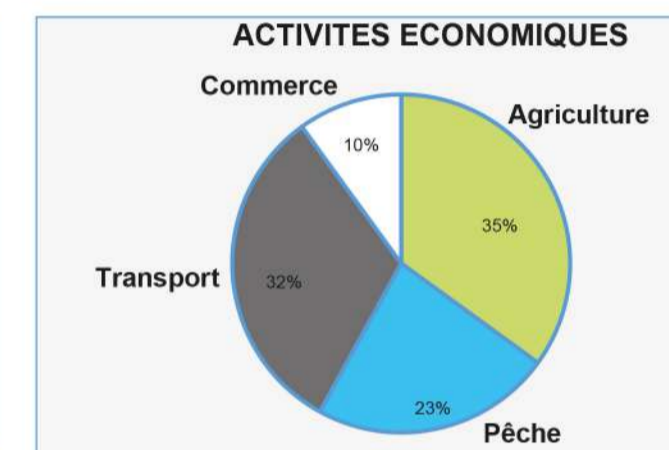
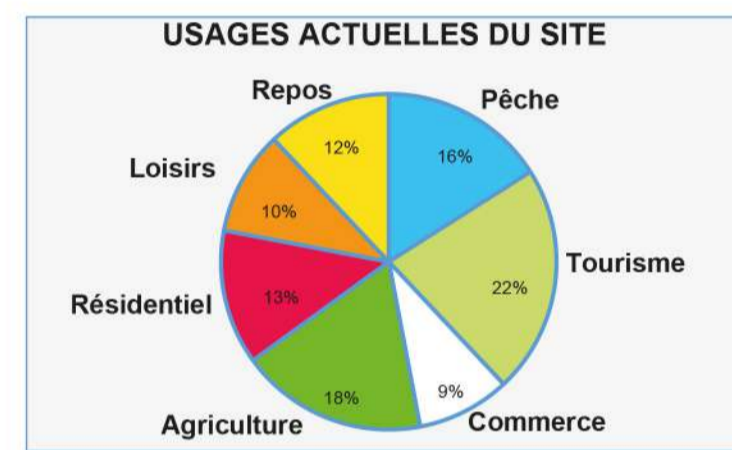


Le projet vise à donner aux rives de Togoville un attrait économique, touristique et écologique. L'enjeu est de trouver un équilibre entre la protection de l'écosystème naturel et les besoins de sa population. Plusieurs usages y sont pratiqués clandestinement tels que la pêche, le transport (marchandise, personnes, randonnée touristique), des cérémonies traditionnelles (purification) sur le lac, les activités de loisir (babyfoot, football, jeu de bille « awalé » ...), le commerce, les échanges, l'agriculture et la pisciculture sur ses berges.

Le projet permet de trouver un équilibre entre la protection des écosystèmes présents et les besoins de la population résidente. Il a donc été question de donner vie aux berges de Togoville, en réorganisant les activités sociales qui s'y produisent, tout en renforçant et en préservant son écosystème (Lac, mangrove qui serviraient de stabilisant du sol contre l'érosion, de réduire les chocs climatiques, et de refuge pour de nombreux espèces menacés, et enfin par un couvert végétal important qui permet de renforcer l'empreinte écologique). C'est ainsi que notre projet est intitulé « l'éveil des rives de Togoville ».



Les mangroves sont cruciales pour la protection des berges et la biodiversité du Lac. Elles jouent également un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique en stockant du carbone. Elles permettent également de renforcer le couvert végétal, ce qui contribue à l'amélioration du cadre de vie proposé pour les résidents.



Anomalies architecturales

- Absence d'infrastructures de transport (quai pour acoster) ;
- Absence de voies et des pistes pour mobilité douce ;
- Site non aménagé ;
- Précarité des constructions non adaptés ;

Anomalies sociales

- Le déclin de la pêche ;
- Forte précarité des lieux de sociabilité et de loisirs (transport, pêche, commerce, troc) ;
- Clandestinité des activités économiques ;
- Méconnaissance des textes sur la préservation de l'environnement par les riverains

Qualités architecturales

- Disponibilité d'un quai pour l'embarquement et le débarquement ;
- Présence de voies et des pistes pour mobilité douce ;
- Site aménagé ;
- Constructions intégrés aux réalités du site ;

Qualités sociales

- Réglementation de la pêche ;
- Lieux de sociabilité et de loisirs aménagés (transport, pêche, commerce, troc, jeux...) ;
- Activités économiques organisées
- Connaissance des textes sur la préservation de l'environnement par les riverains ;



Anomalies environnementales

- Erosion ;
- Envasement du lac ;
- Biodiversité du lac menacé ;
- Pollution (dépotoirs sauvages et toilettes publiques non aménagées) ;
- Inondations ;

Qualités environnementales

- Erosion fortement freinée par les mangroves ;
- Epuration du lac ;
- Préservation de la biodiversité du lac ;
- Site assaini ;
- Inondations freinées par les mangroves ;

